

[BOEN n°41 du 29 octobre 2020](#) (modalités d'évaluation)

Évaluation en continu

L'évaluation figure sur le livret scolaire (en continu) et porte sur la démarche de réalisation du chef-d'œuvre et notamment sur :

1. La capacité de l'élève ou de l'apprenti à :

- Mobiliser ses compétences et connaissances au service de la réalisation du chef-d'œuvre
- Mobiliser les ressources internes ou externes nécessaires (partenaires, moyens, équipements, etc.)
- Organiser et planifier son travail et tenir à jour l'état des avancées et des progrès réalisés
- S'intégrer dans son environnement et/ou un collectif de travail
- Prendre des responsabilités et des initiatives dans une démarche de projet
- S'adapter aux situations et proposer des solutions pour remédier aux éventuelles difficultés rencontrées
- Rendre compte de l'état d'avancement du chef-d'œuvre
- Analyser, évaluer son travail personnel.

2. Ses compétences relationnelles

3. Sa persévérance et capacité de motivation, voire de rebond, au long du projet

4. Sa créativité

Répartition en Bac pro des proportions du barème pour l'évaluation du chef-d'œuvre sur livret (à titre indicatif)

Capacités	Critères présents dans la circulaire	Pondération
Capacité à mobiliser ses compétences, connaissances et les ressources disponibles	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser ses compétences et connaissances au service de la réalisation du chef-d'œuvre - Mobiliser les ressources internes ou externes nécessaires (partenaires, moyens, équipements, etc.). 	40 %
Capacité à s'engager, à organiser son travail et à s'intégrer dans son environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et planifier son travail et tenir à jour l'état des avancées et des progrès réalisés - S'intégrer dans son environnement et/ou un collectif de travail - Prendre des responsabilités et des initiatives dans une démarche de projet. 	30 %
Capacité à analyser son travail, à s'adapter aux aléas et à rendre compte du travail mené	<ul style="list-style-type: none"> - S'adapter aux situations et proposer des solutions pour remédier aux éventuelles difficultés rencontrées - Rendre compte de l'état d'avancement du chef-d'œuvre tout au long de sa réalisation - Analyser, évaluer son travail personnel. 	30 %

Évaluation orale

Répartition en Bac pro des proportions du barème pour l'évaluation de l'oral du chef-d'œuvre en fin de cursus (à titre indicatif)

Capacités	Critères présents dans la circulaire	Pondération
Capacité à restituer le travail mené dans le cadre de la réalisation du chef-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - L'identification claire, précise et restituée objectivement des points suivants : objectifs du projet, étapes, acteurs, part individuelle investie dans le projet. - La hiérarchisation correcte des informations délivrées pour introduire le sujet. - La clarté de la présentation et la pertinence des termes utilisés. - Le respect des consignes données sur le contenu exigé de la présentation. - L'autonomie d'expression par rapport au support de présentation orale du chef-d'œuvre. 	50 %
Capacité à analyser sa démarche et à la situer dans le métier et la filière professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - L'identification des difficultés rencontrées et de la manière dont elles ont été dépassées ou non. - La mise en avant des aspects positifs ou présentant des difficultés rencontrées au long du projet. - La mise en perspective de l'expérience tirée du chef-d'œuvre dans le cadre plus large du contexte économique, culturel, de la filière métiers concernée. - L'émission d'un avis ou ressenti personnel sur le chef-d'œuvre entrepris. - La mise en exergue de la pertinence du chef-d'œuvre par rapport à la filière métier du candidat. - Au travers de la réalisation du chef-d'œuvre, l'identification des enjeux de transition écologique et/ou numérique, dans le champ de sa spécialité de baccalauréat 	50 %